

CAP Peinture en carrosserie - Ampara

 ampara.fr/catalogue-formation-alternance/cap-peinture-en-carrosserie/

CAP Peintre Automobile

Objectif de la formation

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle de spécialité « peintre automobile » est un ouvrier qui intervient dans tout type d'entreprise de réparation et de peinture des carrosseries des véhicules.

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle « peintre automobile » peut exercer son métier :

- chez un artisan carrossier, affilié ou non à un réseau
- dans une entreprise des réseaux constructeurs (réparateurs agréés / concessions / agents)
- chez un mécanicien réparateur automobile

Dans le cadre de son parcours professionnel, le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle « peintre automobile » pourra éventuellement assumer, après plusieurs années d'expérience, des responsabilités qui le conduiront à exercer en tant que chef d'équipe ou responsable d'une unité de peinture en carrosserie. La réparation des carrosseries constitue également une spécialisation à laquelle il a la possibilité d'accéder, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

L'activité de ce salarié s'exerce dans un environnement impliquant un respect scrupuleux des règles de prévention des risques professionnels en matière d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Accès handicapé

Formation en présentiel

Validation par bloc de compétence

Prérequis

- Titulaire du diplôme connexe CAP Réparation des Carrosseries et bonne maîtrise des compétences clé de base (mathématique, français,) pour l'accès par la voie de l'apprentissage .
- 1 an d'expérience dans le métier ou 1607 h pour un accès par la voie de la VAE uniquement

Modalités d'accès et contacts

Entretien et positionnements préalables sur pré- requis et représentation du métier.

Contactez :

- Apprentissage : 0495235314
- VAE : 0495235300

~

Durée de la formation

840 heures en centre

La durée de la formation est adaptée en fonction du profil de l'apprenant et sa modalité d'accès à la formation. Entrées et sorties permanente par la voie de l'apprentissage sur une alternance de 2 ans.

Lieux de formation

Ajaccio, Porto-Vecchio, Propriano pour les matières d'enseignement général.
Ajaccio pour les matières d'enseignement professionnel.

Niveau

Niveau 3

Formation diplômante validée par un diplôme éducation Nationale CAP.

Niveau 3 Européen.

Modalités d'évaluation

Contrôles en cours de formation (CCF) ou examen certificatif final incluant des épreuves écrites et orales (épreuves générales) et de pratiques professionnelles

Accessibilités

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Retrouver toutes nos informations sur la page dédiée ou contacter notre référent handicap au 04.95.23.53.14

Passerelles

Exemple de passerelle avec le CAP Réparation des Carrosseries.
Dispense des épreuves du domaine général si titulaire d'un CAP ou autre diplôme de niveau 4 délivré par l'Education Nationale

Tarifs

Nous consulter.

Prise en charge possible suivant les modalités d'accès à la formation et le profil de l'apprenant. Prise en charge par les OPCO pour la formation en apprentissage avec rémunération de l'apprenti.

Les frais annexes de type repas, nuitée, premier équipement peuvent être financés par l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

Délai d'accès

Entrée en formation tout au long de l'année. Délai d'accès à la formation entre 1 et 15 jours maximum selon disponibilité de l'entreprise.

Demande d'informations

Vous souhaitez plus d'informations sur cette formation

[contactez-nous](#)

Pré Inscription

Pour vous pré-inscrire en ligne à cette formation, merci de remplir le formulaire ci dessous

[Je me pré-inscris](#)



Public visé

Par la voie de l'apprentissage :

- Jeunes à partir de 15 ans, sous conditions, jusqu'à 29 ans* révolus
 - Personnes en situation de handicap et sportifs de haut niveau sans limite d'âge.
 - Futurs créateurs ou repreneurs d'entreprise nécessitant d'obtenir le diplôme pour une activité réglementée sans limite d'âge (dispositif particulier. Nous contacter)
- *possibilité de porter l'Age maximum à 34 ans révolus sur des poursuites d'études déjà réalisées en apprentissage, cas spécifiques – nous contacter

Par la voie de la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience) :

- Toute personne disposant au moins 1 an d'expérience dans le métier ou à minima 1607 h de façon consécutive ou non



Modalités d'organisation pédagogiques

Formation en présentiel 35 h de cours par semaine

Alternance 1/3 Centre et 2/3 Entreprise

Horaires en centre de formation : 08h00-12h00 13h30-16h30

Formation appliquée par une pédagogie inversée, capitalisation sur les périodes en entreprise et complément en centre de formation, pédagogie par objectif.

Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, mises en situations, vidéo, visites d'entreprises

Moyens techniques

Plateaux techniques, matériels et équipements adaptés et professionnels, outils numériques individuels, Plateforme LMS, Centre de ressources et espaces de travaux, documentations professionnelles.

Poursuite d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions de poursuivre ses études en 1 an en Mention Complémentaire (MC) ou en 2 ans en Bac Professionnel ou en Brevet Professionnel

Exemples de poursuite d'études : Bac pro Construction des carrosseries; Bac pro Réparation des carrosseries.

Perspectives professionnelles

Les apprenants titulaires du diplôme peuvent exercer les fonctions de peintre en carrosserie automobile.

Contenu détaillé de la Formation au 12/02/2024

Bloc de compétences n° 1 – Intervention et réparation sur un élément (unité UP1)

Collecter les informations nécessaires à l'intervention. Appliquer la méthodologie de réparation.

Remettre en conformité.

Contrôler la qualité de son intervention.

Bloc de compétences n° 2 – Préparation et application des peintures (unité UP2)

Bloc de compétences n° 3 – Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique (unité UG1)

Bloc de compétences n° 4– Mathématiques et physique-chimie (unité UG2)

Bloc de compétences n° 5 – Education physique et sportive (unité UG3) :

Bloc de compétences n° 6 – Prévention-santé-environnement (unité UG4)

Bloc de compétences n° 7 – Langue vivante (unité UF1) Unité facultative

Bloc de compétences n° 8– Arts appliqués et cultures artistiques (unité UF1) Unité facultative
